



LA NOT ALBANAISE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



6, rue de la République
35470, La Noë-Blanche



02 99 43 20 12



Lundi | 9h-17h30
Mardi au Vendredi | 9h-12h30
Jeudi sur RDV | 17h30-19h



mairie@lanoeblanche.fr



Conseils municipaux

21 Mars à 20h
25 Avril à 20h

À huis clos

Élections présidentielles

1er tour le 10 Avril
2nd tour le 24 Avril

Bureau de vote à la mairie

Nautalbanaises, Nautalbanais,

Le mois de mars annonce l'arrivée du printemps et une nouvelle édition de notre not'albanaise. L'actualité est **riche** sur la commune et nous avons à **cœur** de la partager avec vous. Vous allez d'abord retrouver une rétrospective de l'année 2021 puis un focus sur les projets de ce début d'année.

Cela fait presque deux ans que nous sommes installés et nous œuvrons pour améliorer votre quotidien. Nous avons mis beaucoup d'énergie pour que de gros projets préparés sur le précédent mandat se réalisent.

Tout d'abord, la rénovation de notre belle **église Sainte-Anne**. Pour ce chantier, le budget a été respecté à hauteur de **370 000 €** malgré la pénurie des matériaux sur la fin. Nous en profitons pour remercier le cabinet **Ylex Architecture** et les entreprises **SNPR, CRUARD, MAUSSION, ART CAMP** pour le travail réalisé et les moments inoubliables partagés ensemble. En effet, la descente et la montée du clocher ainsi que la bénédiction des cloches resteront gravées dans nos mémoires d'élus. Nous remercions aussi chaleureusement le père **AMOSSOU** et toute l'équipe paroissiale pour leur aide et leur implication afin de permettre que l'église rouvre dans les délais prévus.

Sans attendre après ce beau projet, nous avons fait débarquer les pelleteuses de la société **Eurovia** et ses sous-traitants dont certains sont nautalbanais pour aménager plus de 500 mètres de voies, des parkings et un square. Le chantier avance à un rythme soutenu. En ce mois de mars, l'effacement des réseaux va se terminer, les neuf maisons vont commencer et les travaux de voiries vont continuer. Les travaux devraient être terminés pour la rue principale **fin mars**. Les finitions de la rue de l'Hermine seront faites dans un second temps si tout va bien **fin juin**.

A partir de la mi-avril, un autre gros chantier va démarrer : la **réhabilitation de « l'ancienne boucherie »**. La première phase de ce chantier consiste en la démolition du garage, le démontage de la toiture et le curage complet du bâtiment. Ces travaux sont pilotés par l'**Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB)** qui accompagne la commune dans le cadre d'acquisitions.

Pour ce dossier, nous venons de lancer le recrutement d'un cabinet d'architectes. Nous avons pour objectif de démarrer les travaux de reconstruction en fin d'année.

Cet enchaînement de projets montre notre **volonté de développer et d'embellir** notre commune. Cette volonté se traduit par les projets mais aussi par des choix politiques forts. Nous avons notamment réaffirmé notre choix de renforcer le travail en régie. Ce choix a **deux impacts forts**. Le premier concerne les **moyens humains et matériels**. Nous devons **renforcer et stabiliser** nos équipes qui œuvrent au quotidien pour vous servir et nous devons leur donner les moyens pour réaliser les travaux souhaités (par exemple avec le changement de l'épaveuse, le renouvellement de véhicules et de matériel informatique).

Malheureusement, notre volonté a été entamée par une succession de **dégradations** plus ou moins volontaires. Il est **inadmissible** que le comportement de quelques-uns viennent détériorer le travail réalisé. La terrasse du bar après avoir été détruite, va être remise en place. Une table à l'étang de Branfeul a été cassée et ne sera pas remplacée. Nous n'oublions pas non plus les dépôts sauvages en campagne ou au niveau de la maison des associations. Il y a aussi les affiches collées sur les vitrines toutes neuves de la mairie. A chaque fois, c'est du temps perdu pour les agents et les élus. Une plainte est systématiquement déposée et comme nous sommes sur une petite commune nous savons qu'à un moment tout se sait, il suffit d'être patient.

En plus du temps perdu, il faut compter le coût pour la réparation ou le remplacement. Sur les 2 années, c'est **plus de 2000€** non pris en charge par les assurances qui auraient pu servir ailleurs.

Enfin, la crise nous a encore privé d'une rencontre importante en ce début d'année. Ce fût une grande déception de ne pas pouvoir vous présenter **nos projets de vive voix**. Nous réfléchissons activement à l'organisation d'un événement avant l'été qui nous permettra d'aller à votre rencontre.

Le Maire,
et l'équipe municipale

Frédéric
Martin



RÉTROSPECTIVE 2021



ÉGLISE SAINTE-ANNE

Restauration réalisée de janvier à juillet avec de nombreux temps forts

MISE EN PLACE DU COMITÉ COMMUNICATION

Groupe de travail élus/habitants qui met en place la Not'albanaise et le bulletin municipal

ZONE DU CIMETIÈRE

Démarrage des travaux

DIAGNOSTIC DES ROUTES

La commission voirie a réceptionné le diagnostic qui recense l'état du réseau routier. Cet outil permettra d'établir un calendrier pluriannuel de modernisation efficace en tenant compte de l'état et de la fréquentation des voies

CONTAINERS À DÉCHETS

Réalisation de la plate-forme rue du Calvaire

RUE DU CALVAIRE

Mise en place de chicanes en test

LES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Nautal'café : Mise en place d'un lave-verres et d'une terrasse
Logement de la Providence : rénovation d'une salle de bain

ÉCOLE SAINTE-ANNE

Mise en place de barrières de sécurité pour protéger l'accès des élèves

RESTAURANT SCOLAIRE

Mise en place d'un portail famille afin de permettre l'inscription des élèves

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'entretien des routes s'est effectué avec l'élagage des arbres pour le déploiement de la fibre.

Cette année, nous avons également apporté du soutien à nos associations pour les besoins quotidiens et la mise en œuvre de leurs manifestations.

Nous remercions encore le service technique pour ses belles décorations au fil des saisons !

PROJETS EN COURS

ZONE DU CIMETIÈRE

Continuité des travaux de sécurisation des 3 rues y compris l'effacement des réseaux, création d'aires de stationnement, création du square du souvenir



MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts a été enlevé de son emplacement dans le cimetière pour être installé à l'extérieur, à l'entrée gauche du cimetière, dans le futur square.

Ce nouvel emplacement va **mettre en valeur ce monument symbolique**, avec un espace dédié et les habitants pourront apprécier l'aménagement du

square en s'y retrouvant à différentes occasions.

Aujourd'hui certaines personnes ignoraient son emplacement.

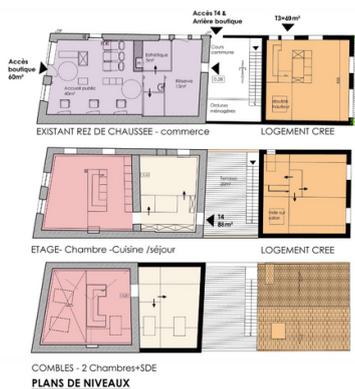
Aussi, lors des commémorations, l'espace restreint autour du monument obligeait les participants à se rassembler entre les tombes ce qui n'est pas respectueux pour les familles concernées.

La **cérémonie du 8 mai** iaura lieu dans ce nouvel espace.



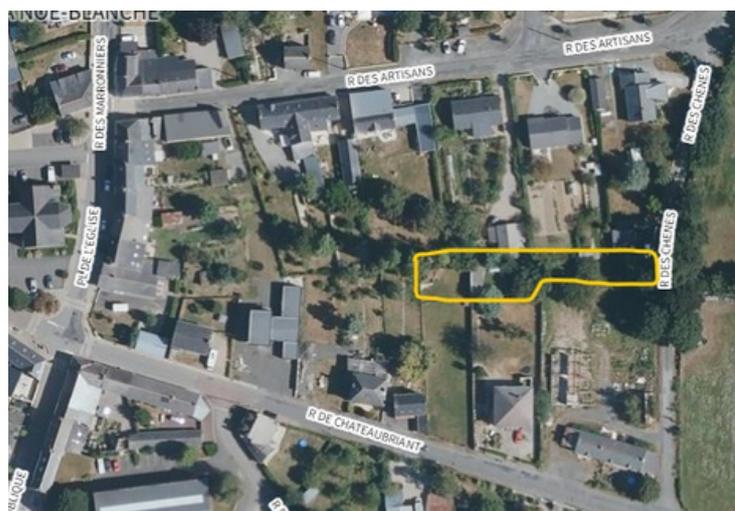
ANCIENNE BOUCHERIE

Démolition d'une partie du bâtiment à la mi-avril par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour préparer la construction de deux habitations et la réhabilitation en commerce de l'ancienne boucherie, prévues pour la fin d'année.



CŒUR D'ÎLOT ENTRE LES RUES DES CHÊNES, DES ARTISANS, DE CHATEAUBRIANT

Les travaux débuteront le 4 avril avec la création d'une voie pour densifier le cœur de l'îlot et desservir les fonds de parcelles suite à plusieurs ventes actées.





Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h à 12h !

Le service est gratuit : il suffit simplement de vous inscrire si ce n'est pas déjà fait. Vous retrouvez un **large choix d'ouvrages** et il y en a **pour toute la famille !**

Si l'ouvrage qui vous intéresse est manquant, il se trouve certainement dans l'une des 20 bibliothèques du réseau des bibliothèques auquel La Noë-Blanche fait partie. Il suffit alors de le **demandeur à nos bénévoles** ou accéder directement au **catalogue en ligne** pour le réserver sur le site de la communauté de communes.

L'ouvrage sera à votre disposition quelques jours plus tard dans votre bibliothèque.

Depuis ce site, en vous connectant à votre compte, il vous est également possible de prolonger vos prêts :



La chasse aux oeufs : tu as moins de 12 ans, viens avec ton panier, accompagné d'un adulte, pour la chasse aux oeufs à la bibliothèque le **samedi 23 avril** de 10h à 12h

VIE LOCALE

LES CLASSES 2 EN PRÉPARATION !

Les Classes 2 sont de retour à la Noë-Blanche !

Elles se dérouleront le **dimanche 17 avril 2022**. La journée s'organise et les invitations sont en cours de préparation.

Toute personne qui ne recevrait pas d'invitation peut se faire connaître auprès des organisateurs.

CONTACT

07 84 34 21 40
lesclasses2lnb@gmail.com



L'ADMR GUIPRY-MESSAC & ENVIRONS

Premier réseau associatif de service à la personne, l'ADMR agit au quotidien auprès des familles et enfants, des personnes en situation de handicap et des seniors.

Au sein de l'association, bénévoles et salariés sont à votre écoute. Ils assurent une action complémentaire pour vous apporter les solutions adaptées à vos besoins et à vos attentes.

Ces prestations peuvent être financées en partie par le Conseil départemental (APA, PCH) et/ou des organismes sociaux (CAF, MSA, caisses de retraite, mutuelles...) sous certaines conditions.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.admr35.org.

ÉGLISE SAINTE-ANNE



Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, les trois cloches ont été descendues.

Cela a permis de relever l'ensemble des inscriptions figurant sur chacune des cloches.

Toutes ces inscriptions ont été retranscrites sur 3 plaques qui ont été apposés dans l'église sous le 1er vitrail en entrant à droite.

OPÉRATION P'TITS BOULOTS

L'Opération P'tits Boulots 2022 est sur le point d'être lancée : ce dispositif est réservé aux jeunes du territoire âgés de 16 ou 17 ans à l'été 2022.

Retrouvez toutes les informations, ainsi que le dossier de candidature, sur le site internet de Bretagne porte de Loire Communauté :



Ouverture des candidatures
4 avril 2022

Date de clôture des candidatures
27 mai 2022

Pour votre information, le Service Info Jeunes (permanence et centre de ressources) a déménagé au 42 rue de Sabin - 35470 Bain de Bretagne.

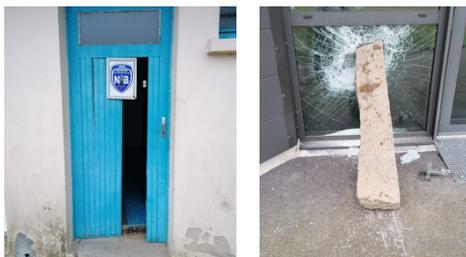


INCIVILITÉS, DÉGRADATIONS

Ce message a pour but de vous informer et vous alerter sur des incivilités et des dégradations que la commune connaît depuis plus d'un an.

Et ça continue en 2022.

En effet depuis plus d'un an, notre commune subit des dégradations de tous genres. Cela en pâtit sur le travail des agents, puise sur l'énergie des élus qui mettent tout en œuvre pour embellir et rendre attractive la commune. Et surtout cela a un impact financier sur la remise en état.



Entre la détérioration des **toilettes publiques** **place de l'église**, une **baie brisée** avec un bloc de granit à la **maison des associations**, des **gouttières pliées** au **restaurant scolaire**, la **terrasse du bar détruite** par un véhicule, une **porte des vestiaires cassée** au terrain des sports, et en ces premiers jours de l'année une **table descellée, détruite et traînée sur 500 mètres** à l'étang de Branfeul.



Sans compter les **déchets** déposés dans les fossés, les **poubelles** qui débordent au terrain multisports.

Et bien sûr, pour toutes ces dégradations, les auteurs ne sont pas identifiés.

Celles-ci ont toutes été **déclarées** et **signalées** auprès des autorités compétentes qui ne manquent pas de faire des interventions régulières sur notre commune.

Si vous êtes témoin d'incivilités, faites appel à votre devoir civique et merci d'en informer la mairie.

DÉMARCHAGE ABUSIF

Soyez vigilants des personnes mal intentionnées qui s'introduisent au domicile de personnes âgées et vulnérables en se faisant passer pour des agents de la mairie, des vendeurs de calendriers et autres...

Restez attentifs. La mairie ne cautionne en aucun cas ces démarchages.

Le démarchage abusif à l'égard des consommateurs (quelle qu'en soit sa forme) fait l'objet d'une protection particulière, tant en matière de délai de rétractation, de contenu des contrats, que des modalités de financement. En outre, il est interdit à tout vendeur d'encaisser un paiement ou de débiter le compte du consommateur dans un délai de **7 jours** suivant la commande. Le consommateur dispose d'un délai de rétractation passé à **14 jours** (contre 7 autrefois), et doit être remboursé dans un délai de 14 jours maximum après avoir exercé son droit de rétractation par le professionnel.

Nous rappelons que les sanctions pour abus de faiblesse (pratique commerciale consistant à faire souscrire un contrat à un consommateur vulnérable, du fait de son âge, de sa situation de handicap, etc.) sont renforcées grâce à la **loi Consommation**. Les amendes peuvent aller de **9 000 à 375 000 euros**, et représenter jusqu'à **10% du chiffre d'affaires de l'entreprise condamnée**.

Si vous êtes témoin ou concerné, contactez la mairie au plus vite.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

DES NOUVELLES DES ÉLÈVES

Le 10 décembre dernier, l'APEL de l'école Sainte-Anne a organisé une Fête de Noël.

Au programme : chants des enfants, repas à emporter, restauration sur place, et présence du Père-Noël.

Les enfants ont été accompagnés par l'association **Chanteiciélé**, qui a aussi assuré l'animation musicale de la soirée.



Merci à la mairie pour sa participation financière sur ce projet. Merci aussi aux agents municipaux pour leur aide précieuse!



Pour la dernière semaine de l'année, les élèves ont pu assister à un **spectacle** de la compagnie **Le Poisson d'Avril**. Ce spectacle sur le thème de Noël a été offert aux enfants par l'APEL. L'association a également organisé des **ventes de chocolats** et de **tickets de tombola** au profit de l'école.



D'autres projets sont à venir. Les élèves de la Moyenne Section au CM2 vont bénéficier de séances de **judo** jusqu'aux vacances de Pâques.

Nous allons également poursuivre l'initiation à la **langue des signes**.

Le **SMICTOM** des Pays de Vilaine interviendra en mars en classe de CE2-CM1-CM2 pour une animation sur la **réduction des déchets** et l'**économie des ressources naturelles**.

Nous préparons également un projet d'école autour du **printemps** et des **plantations**.

Merci aux parents d'élèves et aux enseignantes pour leur investissement dans notre école !



APEL

Vendredi 10 décembre l'APEL et l'équipe éducative de l'école Sainte Anne ont organisé une fête de Noël.

Les enfants ont chanté, accompagnés à la guitare par **Aurélien DANIELO**, musicien de l'association **Chantéiciéla**.



Suite aux chants, le père Noël nous a fait la surprise de venir la hotte chargée de cadeaux. Il a pris le temps de se faire prendre en photo dans un beau décor confectionné par des bénévoles.

Les enfants avec leurs enseignantes ont pu vendre leurs créations originales. Une restauration, buvette et vente de plats à emporter ont fait le bonheur des familles et amis.



Un concert animé par l'association Chantéiciéla a fait danser et chanter petits et grands. **Une ambiance conviviale était au rendez-vous.**

Nous remercions la mairie pour sa participation financière à ce projet musical et l'aide précieuse des agents municipaux dans la mise en place.

Au printemps prochain, L'APEL se joindra à la mairie et l'association Chantéiciéla pour

un **évènement inédit** autour du chant.

Nous remercions les élèves et leurs institutrices d'avoir vendu des chocolats et tickets de tombolas.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leurs investissements.

Merci à chacune et chacun d'avoir contribué à l'esprit de Noël pour nos enfants !!



La kermesse aura lieu le dimanche 3 juillet : pensez à le noter dans vos agendas !

THÉÂTRE | "JE PRÉFÈRE QU'ON RESTE AMIS"

La compagnie **Didascalie** présente : "Je préfère qu'on reste amis", une pièce de **Laurent Ruquier** !

SYNOPSIS

C'est décidé ! Ce soir Claudine, fleuriste à "La crevette rose", annoncera à Valentin tout l'amour qu'elle a pour lui depuis 5 ans.

Mais ce jeune homme, qui court les jupons depuis toujours n'est pas vraiment sur la même longueur d'ondes. Il risque de lui répondre la même chose que tous les hommes dont elle est tombée amoureuse jusqu'ici "Je préfère qu'on reste amis"...

La compagnie vous propose trois représentations :

- Le **vendredi 11 mars** à 20h30
- Le **samedi 12 mars** à 20h30
- Le **dimanche 13 mars** à 15h

Les tarifs sont de **7€** pour une place adulte, et **3€** pour les moins de 12 ans.

Réservez au **06 81 32 72 04**.

Pass vaccinal obligatoire.

Théâtre à La Noé-Blanche 
La Compagnie Didascalie présente :
Je préfère qu'on reste amis
Une pièce de **Laurent Ruquier**



La Noé-Blanche - Salle polyvalente
Vendredi 11 mars 2022 à 20h30
Samedi 12 mars 2022 à 20h30
Dimanche 13 mars 2022 à 15h00
Entrée adulte 7€ - jusqu'à 12 ans 3€ - Réservations : 06.81.32.72.04
Pass sanitaire obligatoire en fonction de la législation imposée



LES BRICOLES DE NANOU

Bricolons avec les Bricoles de Nanou ! Ateliers textiles créatifs à partir de 6 ans : apprenez à coudre à la machine, le tissage, le tressage de cordon ...

Un atelier vous est proposé **une semaine sur deux**, le **vendredi de 18h à 19h30**, à la maison des associations. Il vous est possible de choisir un cours à la carte ou un abonnement.

Inscrivez-vous en contactant **Anaïg JOSSELIN** au **06 98 41 89 67** ou par mail à l'adresse : **lesbricolesdenanou@gmail.com**.

Il est également possible de vous inscrire et d'obtenir plus d'informations via le site internet de l'association :



lesbricolesdenanou.fr



OCTOGYM

L'association poursuit sa saison sportive avec ses 3 groupes adultes, animés par Anne BARBARAY.

Elle est aussi heureuse d'accueillir en février sa douzième licenciée OCTOPUCES-Gym Bébé !

Magie de Noël ou parcours sensoriel, Anne-Françoise BURDAUD leur a réservé, comme toujours, une ambiance et des activités différentes à chaque séance !

Après le succès de sa première édition, OCTOGYM vous proposera, le **samedi 2 avril**, une vente de menus à emporter, à la salle polyvalente.

Retrouvez le menu et les modalités de réservation sur l'affiche jointe !



LES PAS DE L'ESPOIR

La journée du 27 novembre 2021 était placée sous le signe de la générosité.

Entourée de ses bénévoles, l'association Les Pas de l'Espoir a proposé un après-midi d'animations afin de soutenir l'AFM TELETHON.

Étaient au programme **coloriages, histoires racontées** et **loto** pour les enfants.



Les plus grands se sont mis au **palet** à l'intérieur et les plus courageux n'ont pas hésité à affronter la météo froide et pluvieuse en **quad**, à **vélo**, ou en faisant un parcours de **marche** de 5 ou 10 kms.

Mais pour oublier cette météo maussade, les participants se sont retrouvés autour du stand « gourmandises » avec **crêpes, cœurs et autres délices**.

L'après-midi s'est terminé par la distribution de plus de **300 repas à emporter** et le tirage au sort de la **tombola**.

Grâce à votre mobilisation la somme de **1998,64 €** a été versée à l'AFM TELETHON.

Un grand merci à vous tous pour votre participation !

En parallèle du jus de pomme a été confectionné et est en vente au Nautal'café, à la boulangerie Meunier ou directement chez **Agnès HERROUIN**, présidente :
06 62 63 87 13.



Les membres de l'association Les Pas de l'Espoir vous donnent déjà rendez-vous pour la prochaine édition le **26 novembre 2022 !**

LE PALET NAUTALBANAIS

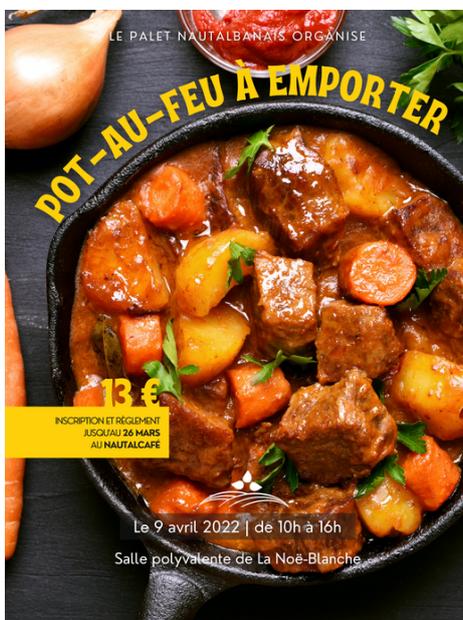
Le Palet Nautalbanais organise un pot au feu à emporter le **samedi 9 avril 2022**.

Vous avez jusqu'au **26 mars** pour vous inscrire et régler votre commande. Pour ce faire, contactez un des membres suivants :

- M. Jean-Yves ELUERE au **06 20 77 71 32**
- M. Fabrice PROVOST au **06 79 08 32 72**
- M. Yves PROVOST au **06 30 68 65 24**

Ou rendez-vous au **Nautal'café** : un règlement d'un montant de **13€** vous sera alors demandé.

Enfin, vous pourrez venir récupérer votre repas le **9 avril entre 10h et 16h**, à la **salle polyvalente**.



Retrouvez **toutes les informations et événements relatifs** aux associations de la commune sur le **site internet**.



LES BALADES DE M. ROUGE-GORGE ET DE MME MARGUERITE

Cette année nous n'allons pas suivre les conseils de M. Potin et de Mme Binette pour notre potager, mais partir en balade dans nos beaux jardins avec M. Rouge-gorge et Mme Marguerite!

QUE FAIRE EN MARS ?

En mars, nous pouvons **tailler les arbustes** qui ne fleurissent pas au printemps.

Par contre c'est le moment de tailler les **rosiers** grimpants et buissonnants, mais également de tailler la **vigne** sauf s'il y a des gelées.



C'est le moment de **bêcher** et de **nettoyer** tous les **massifs** afin de les garnir de nouvelles plantes.

D'ailleurs on peut commencer à faire des **semis** sous abris pour les **capucines**, les **ipomées**, les **pois de senteur**.



C'est le moment de s'occuper de sa **pelouse** que ce soit pour la **semer** ou pour la **rénover**. Il faut penser également à **scarifier** et **traiter** la pelouse avec un anti-mousse.

QUE FAIRE EN MAI ?

Nous voici en mai, le **muguet** arrive et il nous annonce de belles floraisons au jardin avec des parfums et des couleurs magnifiques.



C'est le moment de planter les **vivaces** mais aussi de **semer** les **bisannuelles** et **annuelles**. Plantez également les **bulbes d'été** si vous ne l'avez pas encore fait.

QUE FAIRE EN AVRIL ?

On peut commencer progressivement à **retirer les voiles d'hivernage**.



Vous pouvez continuer à faire des **semis** de **capucines**, des **giroflées**, des **pétunias**, des **pois de senteurs** et des **soucis**.



Il est temps de planter les **bulbes d'été** et **automnales** comme les **dahlias**, les **glaiëuls**, les **lys**, les **crocosmias**, les **cannas**, les **anémones**, les **arums**, les **bégonias**... ; il faut diviser les grosses touffes de **primevères**, de **lavandes** ainsi que toutes les plantes vivaces à floraison estivale ou automnale.

Il est temps de planter aussi les vivaces comme les **pivoines**, les **lupins**, le **gypsophile**... ou diviser celle qui sont déjà en place.

Il est encore temps de planter les derniers **arbustes**, rosiers achetés en conteneur. De bien les arroser et de pailler à chaque pied afin d'éviter les mauvaises herbes.

C'est encore le moment de **tailler les haies**.



Supprimez les fleurs **fanées** au fur et à mesure. Si certaines de vos plantes de printemps issues de bulbes ont leur feuillage totalement **jaune** vous pouvez les **tailler au plus court**.

Vous pouvez également planter les **géraniums** en jardinière pour colorer vos balcons ou vos fenêtres.

LES ASTUCES DE MME MARGUERITE

Aujourd'hui nous allons recycler les coquilles d'œufs dans notre **jardin**, mais aussi au **potager** et pour nos **arbres fruitiers**. La coquille d'œuf est un **engrais naturel**, cela permet de lutter contre certaines maladies au potager et au verger.

Les bons gestes à adopter pour recycler les **coquilles d'œuf** :

- Cela peut permettre de **nourrir** vos **poules**, mais aussi les **oiseaux** : pour cela **lavez**, **séchez**, et **broyez** finement les coquilles. Elles sont riches en **calcium** et sont appréciées des oiseaux.
- Pour **éloigner** les **rampants** émiettez les coquilles d'œufs autour de vos massifs
- Afin **d'enrichir**, et **d'éliminer** les **mauvaises odeurs** de votre compost, ajoutez des coquilles d'œufs
- Pour lutter contre le **ver**, la **mouche** et la **teigne** du poireau percez 3 coquilles d'œufs crues à chaque extrémité avec un couteau, retirez la matière de l'intérieur. Ensuite insérez-les dans un petit bâton à environ 50 cm du sol tous les 2 mètres afin de permettre aux nuisibles de pondre dedans et non sur vos légumes.
- Vous pouvez également utiliser les coquilles pour **lutter contre le cul noir des tomates**, pour cela écrasez les coquilles et mettez-les au fond du trou des plants pour gorger le sol de calcium.
- Pour **protéger les arbres fruitiers de la cloque du pêcher**, utilisez uniquement des coquilles non cuites, fraîchement cassées : les écraser et les mettre dans un filet pour les suspendre aux branches des arbres (compter 2 à 3 emballages par arbre, à renouveler tous les mois).
- Fabriquer un **engrais naturel** : pour cela faites sécher les coquilles, écrasez-les finement, émiettez-les dans la terre et mélangez bien avec une griffe. Cela permettra **d'accélérer la croissance** des plantes comme le **rosier**, mais aussi pour les **massifs**, les **plantes d'intérieur** et le **potager**.



DÉCOUVREZ ET SAVOUREZ LES BEIGNETS BRETONS AUX POMMES ET AU CIDRE !

Voici une recette bretonne peu connue, mais qui vaut le détour : les beignets bretons, composés de pommes et de cidre breton ! Une recette de beignets idéale pour le goûter ou le dessert.



facile



30min



8 pers.

Pour cette recette, vous aurez besoin de...

- 360 g de farine
- 8 pommes
- 2 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 50 cl de cidre
- 200 g de sucre en poudre
- De l'huile d'arachide

Étape 1

Dans un saladier...

- Mélangez la farine et la levure chimique, puis rajoutez les œufs.
- Battez énergiquement avec un fouet.
- Puis, versez le cidre doux en battant constamment jusqu'à ce que vous obteniez une pâte homogène.

Étape 2

Préparer la pâte

- Épluchez les pommes (nous vous conseillons d'utiliser des pommes reinettes pour les beignets) et coupez-les en rondelles,
- Puis enroulez-les dans des morceaux de pâte.
- Ajoutez le beurre fondu.

Étape 3

Faites chauffer le tout

- Faites chauffer l'huile d'arachide dans la friteuse à 180°C.
- Ajoutez vos beignets et attendez qu'ils soient bien dorés des deux côtés pour les retirer.

Étape 4

La touche finale

- Etalez-les sur du papier absorbant pendant une à deux minutes.
- Saupoudrez-les de sucre.
- Attendez qu'ils refroidissent un peu.

Ça y est ! Vos donuts bretons sont prêts !
Félicitations !

Vous n'avez plus qu'à les déguster entre amis ou en famille pour le dessert ou le goûter. Vous verrez, cette gourmandise bretonne ravira toutes les papilles !



Et voilà !

PRÉPAREZ-VOUS POUR PÂQUES !

Pâques arrive à grands pas ! Voici un tutoriel tout mignon pour réaliser un poussin qui se balance !



20min



facile



faible

Pour ce tutoriel, vous aurez besoin de...

- 1 assiette cartonnée ou un papier cartonné dans une dimension proche
- 1 tube de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 papier jaune et rouge

Étape 1



L'oeuf

Pliez le support en deux et dessinez les dents .

Étape 2



Les dents

Coupez ensuite pour créer une ouverture.

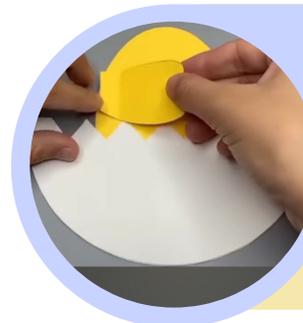
Étape 3



Le poussin

Découpez une forme ovale avec le papier jaune et le glissez dans la coquille en le fixant avec la colle.

Étape 4



Les finitions

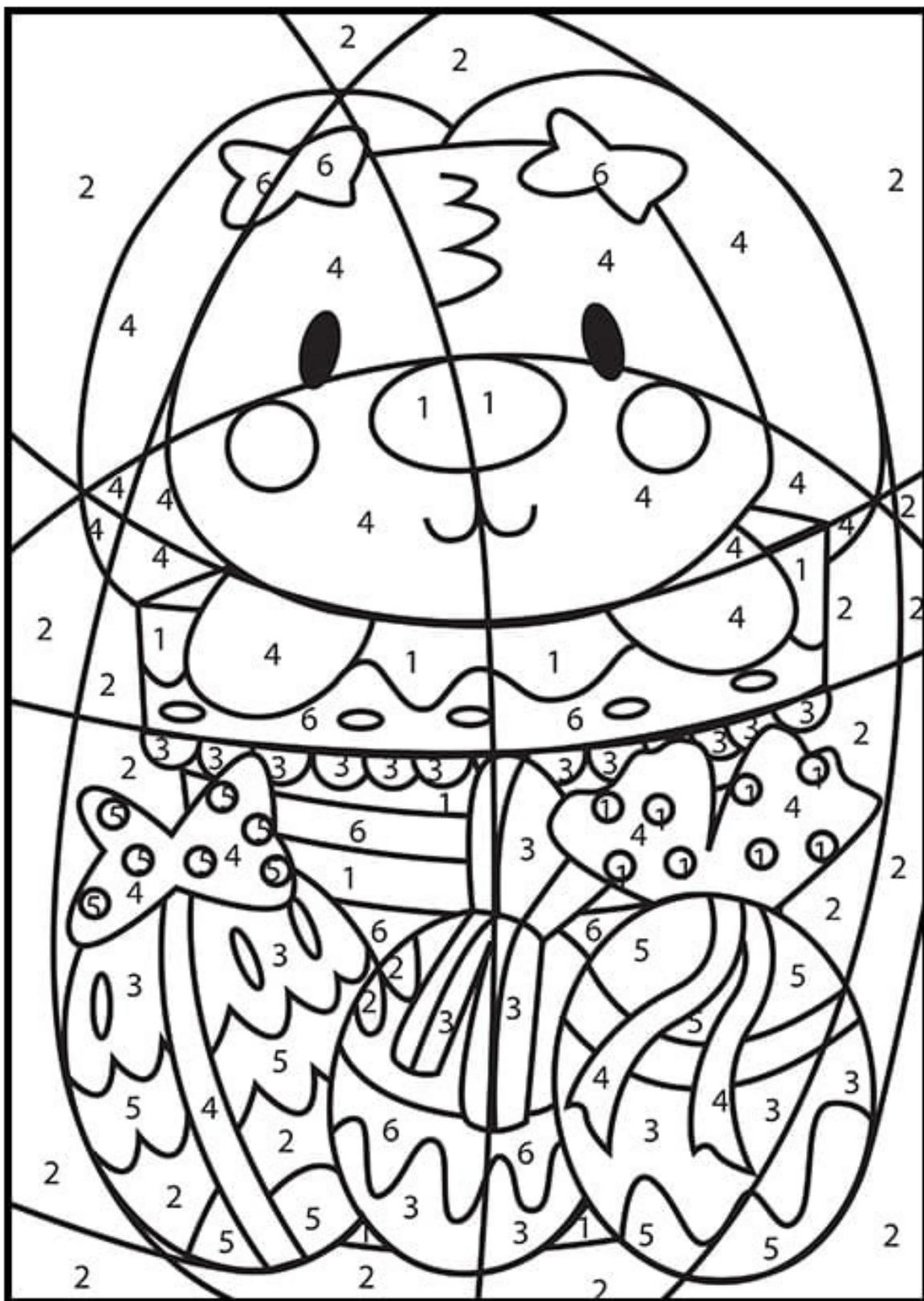
Ajoutez ensuite les ailes, le bec et les yeux!

Et voilà !

Une fois tout collé et fini, en mettant le support arrondi debout, votre bricolage se balance.

Nous espérons que ce petit bricolage vous aura plu ainsi qu'à vos enfants !







VOUS ÊTES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À NOUS SUIVRE !

Vous êtes plus de 200 à nous suivre sur Facebook et Instagram, merci beaucoup ! Tous les jours vous aimez, commentez et partagez notre contenu via les média sociaux, encore un grand merci ! Nous vous encourageons à **continuer** afin que de plus en plus de personnes puissent connaître notre belle commune.



Commune de La Noë-Blanche



@communelanoeblanche



N'hésitez pas à nous envoyer vos plus beaux clichés nautalbanais dans le but de mettre notre charmante commune en avant ! Pour participer, c'est toujours aussi simple: baladez-vous autour de chez vous et immortalisez le monde qui nous entoure !

Vous pouvez ensuite nous faire parvenir vos clichés par mail à l'adresse suivante : lea.boussaad@lanoeblanche.fr avec comme sujet : **Photos La Noë Blanche**. Ou par **Wetransfer** si vous craignez de perdre en qualité.

Nous attendons avec impatience vos plus belles images de la campagne et de la vie nautalbanaise. N'ayez pas froid aux yeux, soyez inspirés : **paysage, balade, faune et flore, bâtiment...** tout ce qui peut valoriser notre commune bretonne peut être photographié et partagé.

Nous récoltons également des photos plus **anciennes** pour le **#mardiretro** de notre compte Instagram et possiblement pour une future page rétrospective sur notre site internet. Nous attendons avec impatience vos plus belles images de la campagne et de la vie nautalbanaise !

Nous réfléchissons actuellement à l'organisation d'un **concours photo** afin de promouvoir notre commune. En effet, nous souhaitons vous mettre vous, nautalbanaises et nautalbanais, au cœur de ce projet !

Car qui peut mieux raconter l'histoire de La Noë-Blanche que celles et ceux qui la vivent ?

NOS AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION

Restez informé, prévenu, alerté en vous rendant sur le **site internet** et en téléchargeant l'application **Panneau Pocket !**



AUTOUR DE NOUS

ILS ADORENT GAMBADER DANS NOS CHAMPS... ET NOUS SURPRENDRE SUR LA ROUTE !



Les **cerfs élaphe** (dont le nom est un pléonasm, car «élaphe» signifie déjà «cerf» en grec) sont de grands herbivores ruminants présents dans l'hémisphère nord.

En France, les cerfs mâles pèsent en moyenne 150 kg pour une taille de 1,40m au garrot, les biches, pèsent entre 67 et 100 kg pour une taille qui varie selon les individus de 1,10 à 1,30 mètre au garrot.

À partir de neuf mois, des bois commencent à pousser sur la tête du mâle sous forme de pivots. À un an, ils sont visibles, et le mâle est alors appelé « dague ». Les bois vont alors tomber chaque année pour repousser au cours de l'été.

Il vit surtout dans les grands massifs de la forêt tempérée européenne ainsi que dans les forêts et maquis méditerranéens. Il affectionne surtout les zones de bois clairs, les trouées et clairières avec prairies ou landes et les larges chemins peu fréquentés. Le soir il peut sortir dans les champs et les prairies des lisières s'il y trouve de la tranquillité. Il utilise la forêt dense pour se cacher la journée.